

---

## LES STAGES EN MILIEU DE TRAVAIL

---

L'expérience démontre que les stages constituent une méthode de formation inestimable pour intégrer les jeunes universitaires à un marché du travail de plus en plus exigeant et compétitif. Les employeurs y trouvent aussi leur avantage car c'est un moyen efficace de recruter des employés compétents et motivés. En participant au programme de stages de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les entreprises deviennent par le fait même des partenaires en éducation.

Les employeurs peuvent bénéficier de l'embauche de stagiaires pour des raisons diverses : soit pour réaliser un projet, une étude, une recherche, qui autrement seraient peut-être laissés en plan, soit pour évaluer les aptitudes d'une candidate ou d'un candidat à une éventuelle carrière dans l'entreprise, soit pour combler une vacance temporaire ou absorber une surcharge de travail.

Les stages doivent avoir une durée minimale de 420 heures et s'effectuent à temps plein ou partiel. Pour en savoir plus, consulter le site de l'Université : <http://www.uqtr.ca/>. Vous y accédez en cliquant sur "STAGES et Emplois".

---

## UNE FORMATION DE QUALITÉ

---

### LE BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE

Le programme de baccalauréat en informatique est axé principalement sur la conception et la production de logiciels. Ce programme vise à former des professionnels disposant des connaissances et des habiletés requises pour toutes les tâches reliées à la production du logiciel, c'est-à-dire l'analyse des besoins de l'utilisateur, la conception des solutions informatisées et des programmes appropriés, la réalisation du logiciel ainsi que son implantation, son entretien et sa gestion. Il propose aussi un ensemble de connaissances complémentaires sur des sujets plus spécialisés comme le graphisme par ordinateur, le traitement d'image, l'intelligence artificielle, le commerce électronique, la réseautique.

À l'intérieur du programme, les étudiants doivent faire deux stages en entreprise dont la durée varie de huit à seize semaines, selon les besoins de l'entreprise. Ils sont admissibles au premier stage après avoir fait 45 crédits et au deuxième stage après avoir obtenu 60 crédits.

Pour expérimenter les notions théoriques enseignées durant les cours, les étudiants ont accès à des laboratoires spécialisés en commerce électronique, en multimédia, en réseautique, en calcul distribué et en temps réel. D'autres laboratoires à caractères généraux sont aussi disponibles; les étudiants peuvent y développer des applications diverses et cela, dans des environnements de développement contemporain.

L'étudiant se prépare à exercer les professions traditionnelles de l'informatique tout aussi bien que les nouvelles carrières de concepteur de logiciels dans les domaines des technologies de l'information.

Il est enfin sensibilisé aux impacts individuels et sociaux de l'utilisation grandissante de l'informatique ainsi qu'aux exigences qui en découlent pour le spécialiste de l'informatique.

Sur le marché du travail, les diplômés occupent des postes d'analyste en informatique, d'analyste en informatique de gestion, de conseiller en informatique ou d'autres fonctions connexes. Ils sont à l'emploi de gouvernements, de grandes ou de moyennes entreprises et de sociétés de consultants. Une version complète et une version abrégée du programme sont disponibles sur le site Internet de l'Université : [www.uqtr.ca/DMI/](http://www.uqtr.ca/DMI/).

**EXEMPLES DE COMPÉTENCES** que possèdent les étudiants à la fin de leur baccalauréat :

- Programmation : C, C++, Java, VB et SQL
- Analyse et conception orientée-objet : UML
- Système d'exploitation : Linux, Unix et Windows
- Base de données : Oracle, Access et SQL server
- Développement, gestion et sécurité réseau : TCP/IP, Fire Wall, SSL, VPN et SNMP
- Développement Internet : HTML, SML, JAVA script, Vbscript et CGI
- Commerce électronique : ASP et JSP
- Développement d'applications mobiles (Androïde)

**EXEMPLES DE PROJETS** qui peuvent être réalisés par nos étudiants :

- Développement d'applications WEB (développement d'Intranet et de sites Internet)
- Gestion des réseaux (adaptation des équipements et des logiciels pour un fonctionnement en réseau)
- Développement d'interfaces utilisateurs et systèmes (création d'outils qui permettent l'utilisation des ressources logicielles et matérielles, mise en lien de deux ou plusieurs applications existantes)
- Développement de bases de données Access, Oracle, SQL server (gestion des stocks, gestion des clients, gestion des fournisseurs)
- Analyse, conception et programmation orientée objet
- Conception et développement de logiciels clients/serveurs (applications en commerce électronique)

## LES AVANTAGES FISCAUX

---

Les organisations peuvent se prévaloir d'un crédit d'impôt remboursable lorsqu'elles offrent un stage rémunéré. Cela est applicable sur la rémunération du stagiaire et sur celle de la personne qui en assure la supervision dans l'organisation, jusqu'au montant maximum admissible.

**Prendre note que l'obtention du crédit d'impôt est assujettie à certaines conditions selon le cheminement de l'étudiant dans son programme d'études. Si l'étudiant ne répond pas à ces conditions, l'organisation ne peut recevoir le crédit d'impôt.**

## ÉTAPES À SUIVRE POUR L'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE

---

### Envoi des offres de stage

Les employeurs sont invités à faire parvenir leurs offres de stage : [www.uqtr.ca/stage.info/](http://www.uqtr.ca/stage.info/). Après approbation, celles-ci deviendront publiques sur notre site et les étudiants seront en mesure de les consulter.

### Entrevues

Les dossiers des étudiants ayant postulé sur les offres de stage sont acheminés aux entreprises par le Bureau des stages. *La sélection des candidats pour les entrevues est déterminée par les entreprises.*

### Protocole d'entente (convention)

Lorsque le stagiaire est choisi, un protocole d'entente est établi afin de définir les responsabilités des parties. Il est signé par le tuteur en entreprise, par l'étudiant et par l'agente de stage.

### Évaluation des stagiaires

À la fin du stage, le tuteur en entreprise remplit le formulaire d'évaluation et en communique les résultats à l'étudiant et à l'agente de stage. L'Université transmet à l'entreprise, s'il y a lieu, une Attestation de participation en vue de la réclamation d'un crédit d'impôt.

[uqtr.ca/stage.info](http://uqtr.ca/stage.info)



[Isabelle.Dionne@uqtr.ca](mailto:Isabelle.Dionne@uqtr.ca)  
Agente de stage  
819 376-5011 poste 3813  
1 800 365-0922